





Projet pédagogique 2012-2013



Ecole d'Usseau

Accueil Périscolaire

Siège social :

 7 rue du Lt Botton
17139 Dompierre sur mer
 05 46 35 38 97

Implantation de l'accueil :

 9 route de La Rochelle Usseau
17220 Sainte Soulle
 05 46 35 38 97

 cs.villagesdaunis@orange.fr

PREAMBULE :

L'accueil périscolaire est un lieu d'accueil qui fait l'objet d'une déclaration à la Direction Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale. Il est géré par le Centre Social « Villages d'Aunis » Dompierre sur Mer/Sainte Soulle qui est une association dont le territoire d'intervention est intercommunal. C'est un équipement de quartier à vocation sociale, familiale, pluri générationnelle ainsi qu'un lieu d'animation. Le projet pédagogique est le texte référence qui réunit l'équipe, qui l'oriente... Il reste ouvert aux propositions de chacun.

CONTEXTE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE:

Les enfants accueillis fréquentent l'école d'Usseau qui est composée de classes maternelles et primaires.

L'équipe d'animation leur propose de partager des moments ludiques, adaptés au rythme de la journée, selon les besoins de chacun.

▪ Horaires et effectifs :

Horaires	7h00/8h40	7h00/8h40	11h55/13h40	16h30/19h	16h30/19h
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Plus de 6 ans	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	10	14	28	10	14

L'équipe d'encadrement :

Responsable du secteur enfance :

- Sandrine Labrunie-Auteffe titulaire du DUT « carrières sociales »
- Responsable BAFD de l'accueil périscolaire : Pascale Cantin
- L'équipe pédagogique

Rythme d'une journée :

Au moment de l'accueil du matin, avant l'école, chaque enfant doit pouvoir :

7h00 : Accueil individualisé des enfants

- Sortir du sommeil à son rythme, dans une atmosphère calme.
- Jouer librement.
- Parler avec un adulte ou avec les autres enfants s'il(s) le souhaite (nt).

- Revoir une leçon (pour les plus grands qui le demandent).
- Continuer à sa demande une activité démarrée la veille ou quelques jours plus tôt.

8h40 : Les enfants sont accompagnés à l'école. Une attention particulière est portée aux enfants de la maternelle qui sont amenés dans leur classe respective.

Interclasse : 12h-13h35 :

Cette action permet aux enfants s'ils le souhaitent de participer à des jeux. Deux animateurs interviennent et sont présents de 11h55 à 13h40. C'est aussi l'occasion de créer du lien avec les enfants qu'ils fréquentent ou pas l'AEPS.

Le soir après l'école :

16h : les animateurs vont chercher les enfants dans leur école, voire dans leur classe pour les enfants de maternelle.

- Arrivée au centre, goûter, temps libre
- Prendre son goûter (vigilance par rapport aux besoins nutritionnels).
- Se détendre dans le calme, pour certains notamment pour les plus petits.
- Se "défouler" dans la cours, pour d'autres (besoin d'activités motrices).
- Faire des activités en groupe (éventuellement par tranches d'âge) pour ceux qui le souhaitent.
- Pouvoir disposer d'un espace calme pour faire ses devoirs pour les plus grands s'ils le demandent.

L'accueil périscolaire, un vrai moment de loisirs:

- Les temps d'accueil se situant en marge des heures de classes, le fonctionnement permet de respecter les rythmes de l'enfant.
- L'activité n'est pas imposée à l'enfant, il a la possibilité de ne pas y participer et d'accéder à des espaces où il peut construire seul ou avec les autres son temps de loisirs, où il a à sa disposition du matériel de jeux et de loisirs.
- Les règles de vie en collectivité sont adaptées et acceptées par tous. Elles ne sont pas inutilement contraignantes.
- Il est possible pour l'enfant de faire ses devoirs mais l'accueil du soir n'est pas une structure d'aide au devoir.

Les locaux et espaces extérieurs :

Nous disposons de deux salles qui peuvent être aménagées de façon à ce que chaque enfant trouve sa place.

Pour les activités à l'extérieur, nous disposons de la cour et ses installations ainsi que des sanitaires.

Fonctionnement et missions de l'équipe :

✓ Fonctionnement de l'équipe :

L'équipe se réunit en groupe une fois par mois. Ses réunions servent à :

- Analyser son travail.
- Échanger autour des pratiques pédagogiques et sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Transmettre les infos.

L'équipe dispose de documentation et du matériel. Chacun est garant du respect et du rangement de ces outils.

✓ Les temps de préparation :

Chaque animateur dispose de temps de préparation. Cette préparation sert à vérifier le matériel, préparer des gabarits ou faire des essais... afin que l'animateur maîtrise ce qu'il propose aux enfants. L'animateur doit avoir réfléchi à ses objectifs pédagogiques et être clair dans ses consignes.

Il n'y a pas que l'activité manuelle qui demande préparation mais aussi les jeux, activités d'expression, toute activité demande préparation pour être réalisée dans les meilleures conditions possibles.

✓ Missions de l'équipe d'animation :

- L'animation des différents moments de la journée.
- L'accueil des enfants et de leur famille.
- La préparation, la mise en place et le rangement des activités.
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux, du matériel et de l'environnement ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les activités définies en équipe.
- Ils participent aux différentes réunions.

✓ Missions de la direction :

La direction est chargée d'organiser, de dynamiser le site dont elle est responsable.

Pour cela, elle met en place des réunions avec les animateurs afin d'organiser les activités, de palier les éventuels dysfonctionnements et mettre en place différents projets en équipe.

Elle est aussi chargée de faire le lien entre l'équipe pédagogique et le responsable enfance, les parents et les enseignants.

Elle assure l'accueil et le suivi des stagiaires intervenants sur la structure.

NOS INTENTIONS EDUCATIVES :

Nous souhaitons apprendre à l'enfant à respecter lui-même, les autres enfants et les adultes, et l'amener à trouver sa place dans une vie de groupe pour qu'il devienne un adulte responsable, tolérant et sociable.

Favoriser l'imaginaire, la créativité, le plaisir de l'enfant :

En partant du constat qu'il peut exister des méthodes d'apprentissage ludiques, à chaque fois que cela est possible, les activités auront le but de permettre à l'enfant de découvrir.

Le lieu d'accueil est aménagé pour permettre à l'enfant de se sentir bien. Une place particulière est donnée aux livres et à la lecture au sein de la structure, comme moment de détente, comme support d'activité, comme moment d'échange avec et au sein du groupe.

Etre acteur de son temps de loisirs :

L'enfant a la possibilité de s'exprimer, par rapport à ses idées, à ce qu'il aime, à ce qu'il souhaite faire. Il peut proposer des activités et s'y impliquer de différentes manières, pour proposer ses idées, mener un jeu, faire jouer ses camarades.

Des temps d'échanges sont mis en place, pour donner la possibilité aux enfants d'élaborer leur propre planning d'activité.

Un lieu de découverte des autres, un lieu de découverte culturelle.

Quelles que soient ses différences, l'enfant est accepté au sein du groupe. Il peut exprimer ses besoins et ses envies.

Chaque enfant peut s'ouvrir aux autres, exister au sein de la collectivité, avec son vécu, sa vie, et participer aux temps de décisions collectives, s'épanouir dans un espace de liberté clair.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Les objectifs prennent en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités, et notamment des activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs accueillis.

1) Apprendre à vivre en collectivité

- Respecter la place de chacun dans le groupe.
- Elaborer des règles de vie ensemble.
- Veiller à ce que tout enfant quelles que soient ses différences soit accepté au sein du groupe.
- Etre à l'écoute de chacun tout en respectant les uns les autres.

Les moyens mis en place :

- Jeux sportifs, jeux d'expressions, activités manuelles, scientifiques.
- Construction ensemble d'un outil pour symboliser les règles de vie.
- Entraide (jeux, goûter, activités manuelles).
- Droits des enfants (participation au concours Agis pour tes droits).
- Rythme, alimentation, particularité, maladie.
- Jeux de connaissance, dessins.

2) Favoriser et soutenir l'autonomie

- Permettre aux enfants d'exprimer ses envies et le responsabiliser, c'est faire en sorte qu'il se sente concerné. Si l'animateur prend tout en charge, l'enfant n'est plus concerné par le simple fait de gérer sa propre vie.
- Apprendre les gestes de la vie quotidienne pour une plus grande autonomie.

Les moyens mis en place :

- L'animateur donnera donc des responsabilités tout en aidant les enfants à les assumer vraiment. Elles se situent à plusieurs niveaux : soi, les autres, le matériel, l'environnement etc.
- Impliquer les enfants dans le rangement du matériel afin de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie et de les faire participer aux tâches liées à la vie collective (lavage des mains au goûter, activité et sanitaire, rangements des jeux, jouets...).
- Aménagement de l'espace.

3) Développer les aptitudes physiques et intellectuelles

- Favoriser l'imaginaire et la créativité
- Développer la coordination et la motricité
- Rendre l'enfant acteur de son temps périscolaire.

*Des objectifs
centrés sur
l'enfant acteur
de ses loisirs*

Les moyens mis en place :

- Le conte une invitation au rêve !!! Le conte permet à l'enfant de projeter dans un monde imaginaire ses angoisses et ses incompréhensions (Dessins, lecture animée) l'enfant pourra découvrir un monde de création fantastique, chimérique, fabuleux, imaginaire propre à lui-même autour de diverses activités manuelles, artistiques et d'expression.
- Les plus de 6 ans participent à élaboration du planning d'activités.
- Initiations sportives et jeux.

4) Soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives

- Associer les parents à la vie du centre.
- Assurer le lien entre les enseignants, les familles et le centre

Les moyens mis en place :

- Port du badge par les animateurs.
- Mettre en place un espace affichage, photos relatant les moments forts des activités, informations, publications associatives.
- Réserver un temps aux parents lors du départ de l'enfant pour raconter le déroulement de la journée.
- Pour retransmissions d'infos : parents/enfants/enseignants/centre. Mise en place d'un « cahier de vie » précisant les différents faits ou informations déroulés.
- Informations sur les différentes activités du Centre Social : Rencontre débat, Atelier parents/enfants, sorties familiales, ateliers...

EVALUATION :

L'évaluation est une remise en question de chacun et de notre organisation cela permet d'améliorer notre travail, nos relations parents /enfants et d'être à l'écoute des besoins de chacun.

Remise en
question
perpétuelle
de chacun
et du
collectif.

Des réunions de l'équipe d'animation sont programmées une fois par trimestre pour faire un bilan des APS et se projeter sur ce qui arrive. L'équipe d'animation établit un bilan du projet pédagogique par le biais de tableau des projets à actualiser à chaque réunion, ce qui va permettre d'évaluer les activités, les objectifs pédagogiques atteints et le vécu de l'enfant. Ces évaluations sont aussi le moyen d'évaluer le relationnel:

- Équipe d'animation/ Enfants
- Équipe d'animation/ Parents

Prévoir un entretien individualisé avec le responsable enfance et le programmer chaque année, afin d'apprécier le travail de chacun et de prendre en compte les demandes de chacun (formation ou autre...)